

ISSN 2818-9884



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des relations avec les citoyens**

**Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 74**

Étude des crédits du ministère de la Culture et des  
Communications (1) : volet Jeunesse

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2025**

## **Commission des relations avec les citoyens**

**Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 74**

### **Table des matières**

Jeunesse	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	15
Documents déposés	16

### **Intervenants**

Mme Isabelle Poulet, présidente suppléante

M. Mathieu Lacombe

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Catherine Gentilcore

Mme Marie-Belle Gendron

Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 74

Étude des crédits du ministère de la Culture et des  
Communications (1) : volet Jeunesse

*(Quinze heures trente minutes)*

**La Présidente (Mme Poulet) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, nous allons reprendre nos travaux.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Culture et Communications pour l'exercice financier 2025-2026. Une enveloppe d'une heure a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), qui est remplacée par Mme Blouin (Bonaventure); Mme Prass (D'Arcy-McGee), par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par Mme Zaga Mendez (Verdun); et M. Bérubé (Matane-Matapédia), par Mme Gentilcore (Terrebonne).

**Jeunesse**

**Discussion générale**

**La Présidente (Mme Poulet) :** Merci. Alors, nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit cet après-midi, vers 16 h 30.

Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un bloc d'échange. Mme la députée de Bourassa-Sauvé, la parole est à vous.

**Mme Cadet :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre. Bonjour, messieurs mesdames du Secrétariat à la jeunesse et madame du cabinet du ministre.

Nous disposons de peu de temps, donc je vais procéder directement. On va commencer avec le budget total du Secrétariat à la jeunesse. Donc, on sait que cette année, en 2025-2026, il s'élève à 57 250 800 \$, soit une baisse de 7 millions de dollars par rapport à 2024-2025. Ces coupures représentent une baisse de 11,6 % du budget total. En ce qui concerne, maintenant, les transferts totaux planifiés aux organismes, 54 millions, un peu plus de 54 millions sont accordés aux organismes, 2025-2026, plutôt que les 62 millions de 2024-2025, ce qui représente une réduction de 12,5 %. Donc, M. le ministre, donc, je sais que je vous ai lancé plusieurs chiffres, ici, mais dans l'essentiel, moi, je veux savoir quels projets vont être affectés par ces coupures.

**M. Lacombe :** Bien, je vais répondre très, très simplement. Votre réponse a été courte, ça fait que la mienne le sera aussi.

Dans le dernier budget, évidemment, j'ai fait des demandes budgétaires, des demandes budgétaires que j'ai obtenues. Il y a des sommes qui ont été consenties au Secrétariat à la jeunesse, dont je suis responsable. Donc, c'est 53,2 millions de dollars d'argent neuf qui ont été attribués au Secrétariat à la jeunesse dans le dernier budget. Il y a un plan d'action jeunesse, comme vous le savez, qui est en rédaction, actuellement. Le travail va bon train, et il n'y aura pas de compressions. Donc, je ne peux pas répondre à la question, parce qu'il n'y aura pas de compressions.

**Mme Cadet :** O.K., pas de compressions. Mais vous venez de parler du Plan d'action jeunesse, on le sait, qui est échu depuis le 31 mars 2024. Depuis, il n'y a aucune date de publication qui a été annoncée pour le prochain PAJ 2025-2030. Il y a un appel de propositions qui s'est déroulé du 12 décembre 2024 au 22 janvier 2025. Et l'an dernier, lors des crédits, je vous avais demandé quand est-ce que le Plan d'action jeunesse allait être présenté, vous m'avez dit, en fait, je vous cite : «Il sera... Ça ira, je dirais, quelques mois, là, donc au mois de mars prochain.» J'ai donc précisé : «Au mois de mars 2025?» Vous avez répondu : «Exact.» Donc, à quel moment le prochain Plan d'action jeunesse va être déposé? Mars 2025, ça fait un mois.

**M. Lacombe :** Oui. Bien, on est... je dirais qu'on est encore dans une échelle qui est, pour moi, raisonnable, c'est-à-dire ce sera déposé au cours du printemps. Donc, il faut aussi mentionner, parce que c'est important, peut-être, pour les gens qui n'ont pas le contexte, qui écoutent nos travaux, qu'il n'y a pas eu de trou, c'est-à-dire qu'il y a eu quand même une année de transition, il y a eu des renouvellements de sommes, donc on n'a pas laissé les organismes le bec à l'eau, on ne les a pas laissés seuls à eux-mêmes. Donc, il y a eu, quand même, cette année de transition qui leur a permis de poursuivre leurs opérations entre le Plan d'action jeunesse qui est venu à échéance et le nouveau plan qui va être dévoilé au cours du printemps, qui se passe jusqu'au 21 juin, je pense. C'est ça?

**Mme Cadet :** Oui, le printemps, c'est jusqu'au 21 juin, mais l'année financière est du 1er avril au 31 mars, et il y a des organismes qui, depuis le 31 mars dernier... Parce qu'effectivement, l'entente, l'année passée puis cette

année, donc, il y a eu cette année de transition, vous l'aviez annoncée exactement ici lors de l'étude des crédits budgétaires. Mais depuis, je pense, par exemple, au Réseau des carrefours jeunesse-emploi, dont le directeur était parmi nous, par exemple, qui part... bien, en fait, qui offre ses services sur son bras, là, depuis le 1er avril parce qu'ils n'ont rien reçu pour 2025-2026... Donc, oui, il y a eu une année de transition l'année passée, mais depuis le 1er mars... le 1er avril dernier — on est à la fin du mois — qu'est-ce qui se passe avec ces organismes-là? Il y a beaucoup d'incertitude.

**M. Lacombe :** Je comprends, puis on est là pour répondre à ces questions puis peut-être apaiser les incertitudes, qui, en même temps, sont répondues, parce qu'on a des discussions, évidemment, avec les organismes, qui sont bien au courant qu'on est en train de terminer les analyses, qu'on est en train de terminer la rédaction du plan et qu'il va arriver, donc, avant le début de l'été. Donc, il n'y a pas, je dirais, de surprise pour eux, dans le sens où on ne les tient pas, quand même, dans la noirceur. On comprend qu'ils auraient aimé l'avoir avant, mais, bon, il y a des plans d'action qui commencent, il y a des dates où ces plans d'action là se terminent, on n'est pas toujours capables d'arriver avec un calendrier qui est exactement emboîté. Par contre, on a très bien signalé notre intention, donc les organismes jeunesse savent qu'on s'en vient avec ça.

**Mme Cadet :** Bien, écoutez, je vous entends. Vous dites que les organismes ne sont pas laissés dans le noir, M. le ministre, mais je vous ai parlé du Réseau des carrefours jeunesse-emploi, il y a aussi la Coalition Interjeunes, qui, habituellement, organise un colloque des intervenants, cette année, faute de financement dû à la fin du financement du Plan d'action jeunesse, bien, ils n'ont pas pu organiser leur colloque des jeunes. Pour eux, c'est une énorme incertitude. Donc, vous dites qu'il n'y a pas d'incertitude de leur côté, mais ils ne sont pas capables de déployer des nouveaux projets parce qu'ils se disent : Bien, mettons qu'on n'est pas renouvelés, qu'est-ce qui va se passer avec nous?

**M. Lacombe :** Je comprends. En même temps, ma réponse, elle reste la même, c'est-à-dire on a un plan d'action jeunesse qui s'est terminé, j'ai décidé d'aller de l'avant avec une année de transition. On a bien fait les choses, on a parcouru les régions du Québec, on est allés voir les jeunes, on est allés voir les organismes qui travaillent avec les jeunes, on est à l'écoute. Donc, en résumé, on est en train de travailler sur le plan d'action. Je pense que, si ça mérite d'être fait, ça mérite d'être bien fait, je ne souhaite pas que ce soit fait dans la précipitation. Parfois, il faut atteindre un certain équilibre, je dirais, entre aller rapidement puis avoir le meilleur produit possible, là, avoir le meilleur plan possible. On dit souvent que le mieux est l'ennemi du bien, donc on ne veut pas non plus faire traîner les choses. Par contre, je pense que, dans ce cas-ci, on a été diligents. Oui, il y aura eu quelques semaines entre la fin de l'année de transition puis le dévoilement du nouveau Plan d'action jeunesse, mais je pense que, dans les circonstances, on a été diligents.

**Mme Cadet :** O.K. Donc, vous nous dites 21 juin 2025, au plus tard, là, c'est le moment du dévoilement du prochain Plan d'action jeunesse, c'est le moment de la fin de l'incertitude?

**M. Lacombe :** Exact.

**Mme Cadet :** Merci. «Exact», la même réponse que l'année passée.

Le 22 février 2025, nous, de notre côté, l'opposition officielle, au Parti libéral, donc... moi, j'ai fait parvenir quelles étaient mes attentes par rapport au prochain Plan d'action jeunesse. Je pense que vous avez vu ça...

**M. Lacombe :** ...

**Mme Cadet :** Exactement, sur le repreneuriat, notamment, donc, sur l'itinérance, sur, bon, la santé mentale chez les jeunes, également. Vous, c'est quoi, vos priorités pour le prochain PAJ?

**M. Lacombe :** Bien, évidemment, j'avais... Bien, je dirais que la première chose, c'était d'être à l'écoute des gens du terrain, donc, que ce soient, d'une part, les organismes qui travaillent avec les jeunes ou les jeunes, évidemment, eux-mêmes. Donc, on a fait ça. Donc, au-delà de mes priorités, je pense que ce qui était surtout important, c'est d'écouter les priorités des jeunes.

Puis je vous avoue qu'on a eu quand même certaines surprises, là. Quand on regarde les résultats, il y a des éléments qui, pour moi, étaient particulièrement importants, que je voyais peut-être un peu moins représentés. Donc, à la fin, je pense que c'est d'arriver avec le meilleur équilibre, pour reprendre l'expression dont je parlais tantôt, entre ce que, évidemment, les gens des organismes nous ont dit puis les priorités que, comme ministre, par exemple, je pouvais souhaiter mettre de l'avant, comme par exemple l'importance que nos jeunes s'intéressent à la culture québécoise. C'est le mandat que le premier ministre m'a donné en me confiant à la fois la Culture et la Jeunesse. Donc, c'est un des éléments.

**Mme Cadet :** ...de la part de nos jeunes, parce qu'effectivement, entre l'année passée puis cette année, j'ai vu, il y a une petite différence dans le nombre de rencontres que vous avez eues avec les organismes jeunesse, depuis que je vous ai interpellé là-dessus. Donc, qu'est-ce que vous avez appris de leur part au niveau de leurs priorités?

**M. Lacombe :** Bien, il y a beaucoup de choses. Évidemment, on a appris des choses lors de la consultation. Ça, c'est un élément. Lors de nos rencontres, j'en ai appris d'autres aussi. J'ai trouvé ça intéressant, quand même,

d'avoir des discussions avec des organismes qui nous ont expliqué que les besoins des jeunes sont très différents... ça peut sembler une évidence, là, mais que les besoins des jeunes sont très différents tout dépendant du milieu dans lequel ils viennent, donc qu'un organisme jeunesse peut avoir une réalité qui est complètement différente d'un autre organisme qui, par exemple, peut être dans un secteur où il y a beaucoup de pauvreté.

**Mme Cadet :** Pour les jeunes avec des parcours différenciés, par exemple?

**M. Lacombe :** Exactement. Donc, de l'importance de ne pas toujours accorder tout notre temps, notre attention et notre argent aux organismes, par exemple, qui soutiennent des jeunes qui viennent de milieux plus aisés. C'est important aussi de s'assurer que les jeunes qui ont plus de difficultés reçoivent du soutien.

**Mme Cadet :** Bien sûr...

**M. Lacombe :** Donc, ça, c'est, par exemple, le genre de choses auxquelles j'ai été sensibilisé cette année.

**Mme Cadet :** Et puis, je vous interromps ici, parce que, bien sûr, je pense que vous l'avez dit, ça peut sembler une évidence, pour moi, ça me semble être une évidence...

**M. Lacombe :** Ah! bien, je vous dirais que l'organisme que j'ai en tête, pour lui, c'était important, c'était très, très, très important de...

**Mme Cadet :** De vous sensibiliser à ça.

**M. Lacombe :** Oui, exact.

• (15 h 40) •

**Mme Cadet :** Parfait. Moi, on m'a beaucoup parlé, justement, pour les jeunes avec des parcours différenciés, d'itinérance. C'est pour ça que nous, on l'a mis dans nos priorités. Donc, je relance un peu ma question de tantôt : Est-ce que ça peut faire partie des vôtres? Est-ce que vous en avez beaucoup entendu parler aussi? Est-ce que... Si vous êtes sur le terrain et que vous les avez rencontrés, comme nous l'avons fait, je pense que vous avez entendu parler d'itinérance.

**M. Lacombe :** Bien, c'est sûr que c'est une préoccupation, de toute façon, pour le gouvernement, en général. Donc, quand on parle d'itinérance pour les jeunes, sur ce sujet-là, je vais dire, ça touche beaucoup de gens, pas seulement des jeunes, ça en touche, mais...

**Mme Cadet :** Oui, l'itinérance jeunesse, là, je parle, vraiment.

**M. Lacombe :** Oui, mais c'est un sujet, je pense, qui est pris déjà à bras-le-corps, je pense qu'on... je ne sais pas si on va être d'accord là-dessus, mais qui est pris à bras-le-corps par le gouvernement. Donc, nécessairement que ça va aussi toucher les jeunes. Mais ce n'est pas le sujet qui est arrivé, disons, dans le top 3 des priorités qui nous ont été exprimées, par exemple, durant la consultation.

**Mme Cadet :** Alors, c'est quoi, le top 3?

**M. Lacombe :** Même chose, même chose...

**Mme Cadet :** Alors, c'est quoi, le top 3?

**M. Lacombe :** ...pour la culture, par exemple, qui, moi, me tient particulièrement à coeur, j'étais quand même surpris de voir qu'elle n'était pas...

**Mme Cadet :** Alors, c'est quoi, le top 3, M. le ministre?

**M. Lacombe :** Bien, vous... Est-ce que ces données-là sont publiques?

**Une voix :** ...

**M. Lacombe :** Santé mentale, oui. Santé mentale, c'était...

**Mme Cadet :** O.K., santé mentale, qui faisait partie de notre communiqué, oui.

**Une voix :** ...

**M. Lacombe :** Oui, c'est ça. Éducation, par exemple.

**Mme Cadet :** O.K. Santé mentale, éducation et...

**M. Lacombe :** Bien là, je n'ai pas le top 3 devant les yeux, là, mais santé mentale, c'était... ça se démarquait clairement. Environnement était, de mémoire, un peu plus bas que ce que j'aurais pensé, aussi l'implication citoyenne. Donc, évidemment, il y a beaucoup de sujets, là, je n'ai pas...

**Mme Cadet :** ...continuer, il nous reste peu de temps.

**M. Lacombe :** On n'a pas fait le classement sur papier, là, mais... Oui.

**Mme Cadet :** O.K. L'appel de propositions, il a été mené pendant une période vraiment courte, pendant la période des fêtes. Il y a plusieurs organismes qui ont déploré ça, là, surtout sachant qu'ils l'attendaient, l'attendaient. On vient de le dire, il est échu depuis le printemps 2024. Une année de transition, mais il n'y a rien qui se passe, puis ensuite, pouf! un appel à propositions pendant les vacances pour les organismes qui ont peu de ressources, peu de budgets. Comment vous expliquez ça? C'est quoi, la réponse que vous leur donnez, à ceux qui se disent : Bien, il me semble que le Secrétariat à la jeunesse aurait dû nous donner plus de temps?

**M. Lacombe :** Oui, bien, je réponds que ce n'est pas l'idéal, on peut convenir de ça. Par contre, en même temps, on ne peut pas dire une chose et son contraire, c'est-à-dire... Ce n'est pas évident, mais, j'ai envie de dire, ce n'est pas évident non plus pour l'équipe du Secrétariat à la jeunesse, là, c'est-à-dire ce n'est pas les conditions optimales ni pour les gens qui déposent leur demande ni pour nous qui les recevons, là. Ce n'est pas parce que ça faisait notre affaire, mais c'est vraiment parce qu'on voulait respecter des délais serrés pour être capables... Même si on aurait voulu pouvoir le faire avant, on voulait être capables d'arriver le plus rapidement possible avec le plan, donc il y a eu des choix comme celui-là qui se sont faits.

**Mme Cadet :** Bien, vous conviendrez avec moi qu'il y a certains qui se disent : Bien, on nous fait attendre puis ensuite on nous publie un appel à propositions pendant les fêtes, c'est peut-être parce que la CAQ ne souhaite pas qu'on ait le temps de déposer plusieurs projets...

**M. Lacombe :** Bien là, on a reçu 519 demandes, ça fait que...

**Mme Cadet :** Oui, je sais. Oui, oui, évidemment, on a fait des demandes d'accès, je connais le nombre de projets qui avaient été soumis. Mais vous comprendrez qu'il y a certains...

**M. Lacombe :** Oui, vous m'avez l'air de connaître ça, mais... bonne nouvelle, mais... mais donc je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes, là, il n'y a pas eu de bâtons dans les roues aux organismes. Puis je veux juste être certain, j'espère que vous... que ce n'est pas votre analyse, qu'on a fait ça pendant les fêtes ou autour des fêtes pour recevoir moins de demandes, parce que je trouverais ça quand même décevant.

**Mme Cadet :** Je fais juste rapporter ce qu'on entend et des préoccupations qui ont été entendues.

**M. Lacombe :** Oui, d'accord.

**Mme Cadet :** Maintenant, je comprends que vous rassurez les organismes que ce n'était pas l'intention.

**M. Lacombe :** D'accord. Oui, puis les gens qui connaissent le Secrétariat à la jeunesse, qui a une relation très, je dirais, proche des organismes, je pense, vont bien comprendre que ce n'était pas du tout l'objectif.

**Mme Cadet :** Parfait. L'appel à propositions s'étend... bien, on le sait, donc, c'est 2025-2030, c'est une durée de cinq ans. Pourquoi la durée maximale des activités, elle est limitée à trois ans? Il y a des gens qui se posent cette question.

**M. Lacombe :** C'est-à-dire, la durée maximale des activités...

**Mme Cadet :** Oui, oui, des projets.

**M. Lacombe :** ...qui sont soumis dans le cadre de l'appel à projets? Trois ans, bien, je pense que, traditionnellement...

**Mme Cadet :** Le guide du... dans le guide du demandeur, là, c'est ce qui est indiqué.

**M. Lacombe :** Traditionnellement, c'est ce qui est fait. Je pense qu'on a suivi les...

**Mme Cadet :** Oui, mais avant, justement, c'étaient des PAJ de trois ans. Donc là, c'est un PAJ de cinq ans?

**M. Lacombe :** Oui.

**Mme Cadet :** Donc, dans le guide du demandeur, donc, il n'y a pas eu de modification? Parce que le nouveau PAJ, lui, il est de cinq ans, donc c'est pour ça qu'il y a des organismes qui se posent cette question-là.

**M. Lacombe :** Bien, c'est une bonne question. Là, on a pris les orientations sur cinq ans, on a gardé le cycle de trois ans, comme il était auparavant. Je pense que c'est un choix...

**Mme Cadet :** Est-ce que ça va être nécessaire de refaire un appel de propositions... un appel de projets pour... dans deux ans? Tu sais, il y a des gens qui se posent... qui se disent : Est-ce que, là, on va devoir soumettre après? Qu'est-ce qui va se passer?

**M. Lacombe :** Bien, nécessairement qu'après les trois premières années on devra probablement, effectivement, retourner vers les organismes. Mais, en même temps, je ne pense pas que ce soit un problème. C'est sûr que ça donne du travail à tout le monde, mais je pense que, encore une fois, il faut avoir un équilibre entre couper dans la paperasse... Évidemment, sur cinq ans, on couperait dans la paperasse, mais aussi on gère des fonds publics, on veut que, disons...

**Mme Cadet :** ...ça clarifie certains questionnements. Vous êtes seul aujourd'hui. On n'a pas l'habitude de vous voir tout seul.

**M. Lacombe :** Qu'est-ce que vous voulez dire? Bien, je ne suis pas seul, je suis accompagné de...

**Mme Cadet :** Bien, en fait, sans... oui, sans adjoint parlementaire.

**M. Lacombe :** Oui, c'est vrai.

**Mme Cadet :** Oui. Alors, quand est-ce qu'on va avoir un nouvel adjoint parlementaire à la Jeunesse?

**M. Lacombe :** Bien, je n'ai pas de date à vous donner, ce n'est pas une décision qui relève de moi, non plus, ce n'est pas... Le ministre... Pour les gens qui nous écoutent, ce n'est pas le ministre, donc ce n'est pas moi, qui décide, ultimement, de qui est mon adjoint parlementaire ou qui le nomme.

**Mme Cadet :** ...cet adjoint, mais est-ce que vous trouvez acceptable de ne pas avoir d'adjoint parlementaire à la Jeunesse?

**M. Lacombe :** Bien, je ne trouve pas ça inacceptable, dans le sens où, de toute façon, quand les organismes téléphonent à mon bureau, c'est souvent à moi qu'ils souhaitent parler.

**Mme Cadet :** Bien oui, mais on sait que votre adjoint parlementaire, dans la demande d'accès que nous, on avait faite, donc, une de ses responsabilités, c'était justement le renouvellement du Plan d'action jeunesse. Est-ce que le fait de...

**La Présidente (Mme Poulet) :** Merci, Mme la députée.

**Mme Cadet :** Merci.

**La Présidente (Mme Poulet) :** Maintenant, on... la députée de Verdun. Mme la députée, vous avez une période de 9 min 37 s. La parole est à vous.

**Mme Zaga Mendez :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre.

Une très, très grande préoccupation chez les jeunes, c'est la question du coût de la vie, c'est la hausse du coût de la vie, c'est l'inflation. Les jeunes nous en parlent, ça crée de la détresse. Les organismes jeunesse vous ont sûrement parlé. Le nombre des jeunes qui vivent de paie en paie est en augmentation par rapport à l'an dernier, là. Ça, c'est un sondage Léger qui nous parle qu'il y a 51 % des jeunes qui vivent de paie en paie. En plus de ça, 68 % de ces jeunes-là ont dû changer leurs habitudes alimentaires pour être capables d'arriver à la fin du mois. Et, si vous avez pris connaissance du rapport de l'union des étudiants du Québec, près d'un étudiant sur cinq a des recours aux banques alimentaires chaque mois.

En tant que ministre délégué à la Jeunesse, j'aimerais ça vous entendre de me dire, comme la voix des jeunes au cabinet ministériel, quels sont les gestes concrets pour lutter contre l'insécurité alimentaire chez nos jeunes.

**M. Lacombe :** C'est une grande question. En tant que ministre responsable de la Jeunesse, pas délégué, je suis évidemment sensible à ça, mais je suis toujours dans cette position où, évidemment, ces mesures-là ne relèvent pas toutes et ne peuvent pas, je pense que c'est bien évident, relever du Secrétariat à la jeunesse. Mais des mesures, on en parle souvent au salon rouge, à la période de questions, pour remettre de l'argent dans les poches des Québécois, des Québécoises, incluant les jeunes, on en a pris beaucoup depuis qu'on est arrivés en 2018. On peut parler des prêts et bourses, on peut parler de ce qu'on a fait pour l'aide sociale, peut-être, pour les jeunes qui ont plus de difficultés, on peut parler des montants ponctuels qu'on a donnés pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, on peut parler

des baisses d'impôt. Évidemment, ce ne sont pas des mesures qui relèvent de moi, comme ministre, mais ce sont des mesures gouvernementales.

**Mme Zaga Mendez :** Je comprends que ce n'est pas des mesures qui relèvent de vous en tant que ministre responsable à la Jeunesse, mais le Secrétariat à la jeunesse a un poids puis a un rôle à jouer là-dessus. Puis vous avez parlé des mesures qui ont été prises, là, et des bourses. Bien, je me souviens que, l'année passée... bien, en fait, au début de cette année, on a vu la fin des bourses Perspective, 200 millions de dollars qui ont été enlevés... en venant donner une chance, de l'oxygène à des étudiants, là, que, s'ils n'ont pas cet argent-là, bien, c'est des stagiaires qui vont devoir s'endetter et peut-être même faire recours aux banques alimentaires. Quelle est votre opinion sur le fait que la ministre a coupé 200 millions, et c'est... le recul sur les bourses Perspective?

**M. Lacombe :** Avez-vous encore des prêts étudiants, vous?

**Mme Zaga Mendez :** Oui.

**M. Lacombe :** Moi aussi. Ça fait que je sais ce que ça représente de devoir payer ses études soi-même, puis je suis sorti avec plusieurs dizaines de milliers de dollars de mes études, donc je suis encore en train de rembourser mon prêt étudiant. Donc, je veux juste, peut-être, placer dès le départ que je comprends les défis auxquels peuvent être confrontés les étudiants.

Mais, en même temps, les bourses dont vous faites partie... dont vous parlez, ce ne sont pas les bourses traditionnelles de l'Aide financière aux études, c'étaient des bourses très spécifiques pour aider notamment... — j'étais ministre de la Famille, avant — donc, ça touchait particulièrement, entre autres, les éducatrices, à les recruter, donc aller convaincre des jeunes de s'inscrire dans des programmes particuliers. Donc, on n'était pas dans une mesure pour sortir les étudiants de la pauvreté, on était dans des mesures incitatives pour aiguiller, disons, les étudiants vers des métiers pour lesquels on a besoin de main-d'oeuvre.

**Mme Zaga Mendez :** Bien, c'est des mesures qui viennent aider pour éviter la pauvreté chez les personnes qui sont... qui ont des stages aux études. Vous et moi, M. le ministre, on peut partager nos expériences personnelles, mais la réalité est que...

**M. Lacombe :** ...aux parents... aux étudiants dont les deux parents sont millionnaires, là.

• (15 h 50) •

**Mme Zaga Mendez :** La réalité est, M. le ministre, qu'en ce moment, si vous voulez qu'on partage nos réalités, là, de ce qu'on a vécu, peut-être, parce que je pense qu'on a peut-être le même âge, là, la hausse des loyers qu'on a vue dans les derniers 10 ans, là, ce qu'un étudiant, il y a 10, 15 ans, payait par mois, ce n'est plus la même chose aujourd'hui. Là, ce qu'on voit, par exemple, à Montréal, c'est des hausses de loyer de 14,5 %. Le logement joue un rôle... bien, en fait, la hausse du coût de loyer, là, ça crée une pression énorme chez les jeunes.

Force Jeunesse nous sensibilise, puis je vous sensibilise aujourd'hui, M. le ministre, il y a des mesures très claires... Vous êtes la voix de la jeunesse dans ce cabinet, il y a des mesures très simples à faire, comme par exemple élargir des programmes d'aide au logement pour les jeunes de 16 à 25 ans qui gagnent en moyenne, eh oui, entre... autour de 12 800 \$ par an et qui sont extrêmement vulnérables. Puis leur taux de pauvreté, en ce moment, dépasse celui des personnes âgées de... 65 ans, pardon, et plus. Et avec des programmes comme l'élargissement de l'allocation de logement, parce qu'en ce moment c'est surtout réservé aux familles, on pourrait venir aider ces jeunes-là.

Est-ce que, comme ministre responsable de la Jeunesse, vous avez une opinion et une voix à porter pour avoir des mesures qui vont alléger le poids du coût de la vie pour les jeunes?

**M. Lacombe :** Je ne sais pas... Il nous reste combien de temps, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Poulet) :** 4 min 34 s.

**M. Lacombe :** Je pourrais faire une longue réponse, si j'étais ratoureux, parce que votre question a été très, très longue, mais je vais me contenter de dire que je pense que c'est un ensemble de mesures. On ne peut pas prétendre qu'une bourse étudiante ou qu'un prêt étudiant à lui seul va être capable de régler le problème. On ne peut pas prétendre qu'une mesure à elle seule pour aider les jeunes, par exemple, à payer leur loyer, va régler le problème. C'est un ensemble de mesures. Puis on en parle souvent aussi au salon rouge à la période de questions, il faut construire davantage. C'est le principe de base de nos cours d'économie qu'on a suivis au secondaire : l'offre, la demande. C'est sûr que, si on augmente l'offre, bien, on va être capables d'agir sur les prix, si on soutient les gens qui ont moins de revenus, qui ont, disons, des réalités plus difficiles. On l'a fait avec l'aide sociale, on l'a fait avec les baisses d'impôt. C'est un ensemble, c'est un bouquet de mesures.

**Mme Zaga Mendez :** M. le ministre, si c'est aussi important... puis vous l'avez vu, le budget qu'on a en ce moment, il n'y a pas eu de nouvelle somme dédiée à la construction de nouveaux logements sociaux. Et pourquoi je vous amène tous ces points-là qui, oui, dépassent, et j'en suis consciente, le mandat du secrétariat, c'est parce que parler du coût de la vie, la détresse qui crée l'inflation, la détresse qui cause la hausse du prix de logement, là, c'est la

préoccupation première de nos jeunes, en ce moment, qui finissent le secondaire et ne savent pas comment ils vont arriver à la fin du cégep, ils ne savent pas comment ils vont payer l'épicerie et qui s'en vont, après, aux banques alimentaires.

Donc, ma question est très simple : Maintenant, dans le cadre de votre travail, donc le Plan d'action jeunesse, quelles sont les mesures qui seront présentes pour contrer les effets de l'inflation sur le quotidien de nos jeunes?

**M. Lacombe :** Bien, dans le plan d'action spécifiquement, évidemment, avec les sommes qu'on a, je pense que vous vous doutez de la réponse. Ce n'est pas au Secrétariat à la jeunesse d'agir comme le ferait, par exemple, le ministère des Finances. Ce n'est pas au Secrétariat à la jeunesse de faire des mises en chantier, évidemment, d'immeubles à logements. Par contre, le rôle du Secrétariat à la jeunesse, c'est de recevoir, notamment quand on fait des appels de propositions, des projets qu'on peut financer, qui peuvent aider les jeunes dans les sujets qu'on va avoir ciblés dans les axes que vous connaissez déjà.

Puis, comme ministre responsable de la Jeunesse, mon rôle, si je sors du secrétariat, mon rôle de ministre responsable de la Jeunesse autour de la table du Conseil des ministres, c'est d'appuyer des mesures quand ces mesures-là, oui, vont favoriser, disons, l'épanouissement des jeunes puis vont permettre aux jeunes qui commencent de ne pas tomber dans la pauvreté. Puis, cette réalité-là, je la connais très bien, je suis moi-même locataire. À chaque année, j'attends mon avis de renouvellement de bail puis je me demande toujours si ça va augmenter. On la vit aussi, là, cette réalité-là, comme élus, donc on n'est pas déconnectés, malgré ce que certaines personnes tentent de faire croire.

**Mme Zaga Mendez :** Je ramène ce point, M. le ministre, c'est parce que ce qu'on voit puis ce qu'on sent, puis quand je me promène puis je visite les mêmes groupes jeunesse que les collègues, et je me suis assis avec mes groupes jeunesse, également, de ma circonscription, il y a un sentiment que la voix des jeunes ne porte pas au sein du gouvernement. Il y a ce sentiment-là parce que c'est cette préoccupation-là qui... Vous le dites bien, le rôle du secrétariat est très limité. Puis c'est très bien, en fait, de financer des projets, des programmes, mais ces projets et programmes là doivent être porteurs et être aussi vus avec les lunettes des effets du coût de la vie, parce que, si on ne s'attaque pas à ça, la détresse chez nos jeunes va continuer à augmenter.

On parle de santé mentale, vous allez parler de santé mentale dans ce plan-là, c'est une cause principale. Puis je vais me permettre, dans les dernières quelques secondes qu'il me reste... M. le ministre, je vous invite à aller voir le portrait qui a été fait par le Mouvement Jeunes et santé mentale. Ce portrait-là, qui a été publié...

**M. Lacombe :** ...est-ce que vous sous-entendez que les clientèles ne sont pas satisfaites du travail qu'on fait en jeunesse? Parce que, là, vous dites...

**Mme Zaga Mendez :** Je n'ai pas dit ça...

**M. Lacombe :** ...vous dites qu'ils ont l'impression qu'on est déconnectés, qu'on est... qu'on ne répond pas aux...

**Mme Zaga Mendez :** Je n'ai pas dit ça. Ce que je dis, M. le ministre, c'est de prêter attention un peu plus aux enjeux du coût de la vie, parce que c'est à la source de la détresse, puis je vous invite à regarder ce qui vient d'être publié par le Mouvement Jeunes et Santé mentale, que je salue.

**M. Lacombe :** Parfait. Je vais regarder ça.

**Mme Zaga Mendez :** Ils nous montrent qu'il y a plusieurs facteurs, et, si on ne s'attaque pas à ça, c'est la détresse, c'est les enjeux de santé mentale qui vont augmenter chez nos jeunes. Puis j'aurais pu... je n'aurais pas le temps de regarder aussi, comme disait la collègue...

**La Présidente (Mme Poulet) :** Merci, Mme la députée de Verdun.

**Mme Zaga Mendez :** Merci.

**La Présidente (Mme Poulet) :** Alors, on poursuit les échanges avec la députée de Terrebonne pour une période de 9 min 37 s. La parole est à vous.

**Mme Gentilcore :** M. le ministre, merci. Merci à vos collègues, merci, les collègues, aussi, des oppositions. Très heureuse d'être ici.

Mon temps est compté, alors je vais tout de suite entrer dans le vif du sujet. Quelques sujets pour vous.

Le premier, vous le savez, il y a une question qui est très importante pour nous, au Parti québécois, depuis... bien, depuis que je suis là, mais depuis beaucoup plus longtemps aussi, c'était porté par mon collègue Pascal Bérubé, et c'est la rémunération des stages, des stagiaires étudiants. On a eu, à plusieurs reprises, des engagements de votre gouvernement, des votes sur des motions, des annonces publiques, même, qui nous donnaient bon espoir que tous les stages dans le secteur public seraient enfin rémunérés. Là, on est rendus à plus de deux ans plus tard, suite à cette première annonce là, et on est encore loin du compte. Ce matin, je questionnais votre collègue à l'Enseignement supérieur à ce sujet-là, et elle me disait qu'il n'y avait aucune intention à court terme, à l'automne, là, de rémunérer les stages. Donc, est-ce que vous soutenez cette décision-là de votre gouvernement, qui, clairement, appauvrit nos jeunes?

**M. Lacombe :** Bien, je... bien, c'est-à-dire, pour les appauvrir, il aurait fallu enlever quelque chose qui existait et qui n'a pas été mis, c'est-à-dire... Mais je comprends le sens de la question. Donc, ce que je dirais, c'est que ce que j'appuie, c'est l'intention de notre gouvernement de le faire. Puis je pense que c'est intéressant, parce que tous les gouvernements qui se sont succédé ne l'ont pas fait. De notre côté, on a clairement dit qu'on voulait aller en ce sens-là. Maintenant, on a les enjeux budgétaires qu'on connaît cette année, vous le savez très bien, vous nous le rappelez fréquemment, donc je pense que les gens peuvent aussi comprendre qu'il faut faire des choix. Mais ce qui, je pense, doit rassurer les Québécois puis les Québécoises qui nous écoutent, c'est que notre intention, elle est là.

**Mme Gentilcore :** Est-ce que vous avez fait des représentations auprès du ministre des Services sociaux, par exemple, Santé et Services sociaux, auprès de votre collègue de l'Enseignement supérieur... pas Services sociaux, de l'Enseignement supérieur, pour, justement... vous semblez être d'accord avec le principe, pour remettre un peu de pression et voir quand sera l'échéancier puis quelles seront les prochaines étapes, là, pour s'assurer de rémunérer ces stages-là?

**M. Lacombe :** Bien, je pense que, sur le principe, mes collègues sont très au courant que je suis en faveur de ça. Maintenant, je suis solidaire de la décision qui est prise, parce qu'on a des décisions difficiles à prendre dans le contexte budgétaire qu'on a. Et je rappelle que ce n'est pas une coupure, parce que ce n'est pas quelque chose qui existait, donc c'est quelque chose qu'on repousse, nécessairement.

**Mme Gentilcore :** Non, mais est-ce que c'est prévu d'ici la fin de votre mandat, d'ici 2026?

**M. Lacombe :** Bien, je pense que tout ça est en mouvement, donc je vais rester prudent. C'est le dossier de ma collègue la ministre de l'Enseignement supérieur.

**Mme Gentilcore :** Mais c'est ce que vous souhaiteriez, vous?

**M. Lacombe :** Bien, je pense que c'est juste de dire que, et je pense que ma collègue partage cet objectif-là, quand la situation budgétaire va nous le permettre, c'est quelque chose qu'on voudrait faire.

**Mme Gentilcore :** Donc, c'est une priorité, pour vous, de rémunérer les stages. Mais, si ça ne permet pas... oui, vous n'allez pas le faire, si ça ne le permet pas, en fait?

**M. Lacombe :** Bien, c'est-à-dire, là, on a clairement indiqué que la situation ne nous permet pas de le faire, donc on ne le fait pas, donc...

**Mme Gentilcore :** O.K., donc, c'est une priorité, mais ça se pourrait que ça ne bouge pas.

**M. Lacombe :** Bien, tout est une priorité, souvent, donc il faut prioriser les priorités.

**Mme Gentilcore :** Bien, je vais faire du pouce un peu sur ce que ma collègue, ici, disait. 14 % des bénéficiaires des banques alimentaires sont, aujourd'hui, des étudiants. Il y a près d'un jeune adulte sur deux qui vit de l'insécurité alimentaire. On le voit dans les banques alimentaires, de plus en plus de jeunes qui sont là. On parlait des coupures de 200 millions dans les bourses Perspective, il y a... La plupart des stages du domaine public, un grand nombre, en tout cas, ne sont pas rémunérés. Le coût de la vie augmente pour tout le monde, ma collègue en a bien parlé, ça touche notamment les jeunes, avec l'augmentation des loyers, par exemple. Vous pensez... Est-ce que vous avez fait des représentations, aussi, au niveau du ministre de la Santé et des Services sociaux pour parler de cette situation-là, parler du fait qu'on a besoin, là, à ce moment-ci, de travailler là-dessus puis d'avancer ensemble là-dedans, là?

**M. Lacombe :** Bien, c'est... la question des banques... Parce que, si vous nous demandez, par exemple, ce qu'on peut faire pour les banques alimentaires, bien, c'est certainement... certainement, là, qu'on a ces discussions-là, et c'est plus que des discussions. On aide les banques alimentaires, d'abord, on le fait souvent, aussi, en tant que députés, là, je pense que vous le savez, mais en tant que gouvernement, on le fait de façon très importante, beaucoup plus qu'avant. Ça, c'est une chose. Puis, comme député, par exemple, dans mon cas, les banques alimentaires, chez nous, sont très, très au courant, je leur ai dit : Je ne veux pas que vous refusiez de clients pour des motifs qui ne sont pas justifiés, donc venez nous voir si vous avez besoin de quelque chose. Je pense qu'on est au rendez-vous.

• (16 heures) •

**Mme Gentilcore :** Très bien. Parlons de santé mentale un petit peu, enjeu qui me préoccupe grandement. Les jeunes Québécois sont les jeunes les plus médicamentés au Canada, on parle du double de la moyenne canadienne. Un jeune sur cinq a reçu un diagnostic de trouble anxieux en 2022-2023, un sur quatre présentait un trouble de déficit de l'attention. On apprend que les jeunes avec une bonne... qui avaient une bonne santé mentale ont diminué de 10 %, donc sont passés de 47 % à 37 % depuis 2016-2017, et ça s'accroît, ces chiffres-là, dans les... chez les populations vulnérables.

De notre côté, au Parti québécois, on prône la déprescription puis un meilleur accès à des services médicaux pour permettre de diminuer la prise de médicaments. Est-ce que ce sont des mesures qui sont envisagées par votre gouvernement? Et sinon, quelles sont les mesures que vous envisagez?

**M. Lacombe :** Je vais rester prudent là-dessus parce que je n'ai pas de compétences en matière médicale, mais je suis préoccupé aussi, j'ai deux jeunes enfants, je pense que ceci y est pour beaucoup. D'ailleurs, je salue... on avance là-dessus, même si les jeunes... J'ai eu une discussion avec mon plus vieux de 11 ans, qui trouvait très injuste que tous ceux avant lui aient pu avoir son cellulaire. On a eu une belle discussion. Mais nous...

**Une voix :** ...

**M. Lacombe :** ...nous, ça n'existait pas, c'est vrai. Mais je dirais... Donc, je ne me prononcerai pas là-dessus précisément, mais... puis je ne veux pas allonger la réponse, mais des initiatives pour la santé mentale comme Aire ouverte, par exemple, on a ouvert des Aire ouverte un peu partout au Québec, ça participe à ce qu'on fait, notamment, pour la santé mentale des jeunes.

**Mme Gentilcore :** J'ai entendu, sur le terrain, que les résultats d'Aire ouverte seraient peut-être un peu mitigés. Est-ce que vous avez des chiffres par rapport à ça? Quels sont les résultats, là, de cette initiative-là, à ce point-ci?

**M. Lacombe :** Bien, ce n'est pas, moi, ce que j'entends. Maintenant, peut-être qu'on n'a pas eu les mêmes sources ou peut-être que vous avez vu quelque chose que je n'ai pas vu passer, parce que, bon, je ne suis pas le ministre responsable de ce dossier-là, mais, moi, les échos que j'en ai sont positifs, dans le sens où il n'y a pas d'attente, où tous les services sont là, c'est agréable pour les jeunes.

**Mme Gentilcore :** O.K. Vous ne pensez pas qu'il y a un dédoublement de services, à ce point-ci, qu'on a juste mis en place une nouvelle structure qui n'était pas nécessaire, s'il n'y a pas de temps d'attente, s'il n'y a pas...

**M. Lacombe :** Bien, on s'est fait dire ça, oui, là, honnêtement, par des partenaires que je respecte, qui font un super travail, qui auraient voulu avoir ce mandat-là. Maintenant, il y a des choix qui sont faits. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas d'attente, les jeunes peuvent recevoir des services, et puis ce que j'entends, c'est que ça fonctionne bien.

**Mme Gentilcore :** En 2021, votre gouvernement a signé une entente de collaboration avec les centres jeunesse-emploi qui prévoyait un financement stable et pérenne. Depuis, il y a 30 millions qui ont été retranchés du financement dédié aux centres jeunesse-emploi. Est-ce que c'est ça que vous appelez un financement stable et pérenne?

**M. Lacombe :** Oui. Bien là, est-ce que vous êtes certaine que c'est les chiffres du secrétariat? Parce que, de notre côté, il n'y a pas eu de... peut-être, globalement, ça vient de d'autres ministères.

**Mme Gentilcore :** Bien, oui, c'est les chiffres qu'on nous a sortis, oui. Ce n'est pas les chiffres que vous avez, de votre côté?

**M. Lacombe :** Bien, ce n'est pas les chiffres qu'on a, de notre côté.

**Mme Gentilcore :** C'est quoi, vos chiffres, donc?

**M. Lacombe :** C'est-à-dire que notre contribution...

**Des voix :** ...

**M. Lacombe :** 18 455 000 \$.

**Une voix :** Par année.

**M. Lacombe :** Donc, c'est des compressions qui sont venues d'un autre ministère ou... en fait, j'utilise le mot «compressions», mais là, encore une fois, je ne sais pas comment eux le qualifient, là, mais, nous, de notre côté, il y a eu un maintien des sommes.

**Mme Gentilcore :** O.K. Donc, vous, vous dites que l'entente qui avait été signée initialement, là, en 2021, elle est là, elle est respectée, puis vous pensez que les coupures viennent d'un autre ministère. Bon, je vais faire mes vérifications de mon côté. Merci pour ça.

J'aimerais parler d'intelligence artificielle avec vous. Près de 70 % des jeunes entre 13 et 18 ans ont utilisé au moins un outil d'intelligence artificielle générative durant la dernière année. Je pense que c'est crucial de mieux les outiller, de faire de la prévention aussi auprès de nos jeunes par rapport à ça et de les former également pour qu'ils utilisent à bon escient ces outils-là. Est-ce que vous envisagez une collaboration avec les centres jeunesse-emploi, justement, puis les acteurs de l'écosystème jeunesse pour mettre en place une structure pour prévenir les dérives, là, qui pourraient arriver suite à... par rapport aux outils d'IA générationnelle?

**M. Lacombe :** Bien, je suis content de vous entendre, parce que parfois la posture, ça peut être de dire : Il ne faut pas que nos jeunes touchent à ça, puis de vouloir empêcher le soleil...

**Mme Gentilcore** : Je pense que ce serait se mettre la tête dans le sable.

**M. Lacombe** : ...bien, c'est ça, on n'empêchera pas le soleil de se lever demain matin, donc, je suis tout à fait d'accord avec vous, il faut l'encadrer, il faut leur apprendre, puis je vous invite à rester à l'écoute de notre nouveau Plan d'action jeunesse.

**Mme Gentilcore** : Donc, ça en fera partie, vous aurez des annonces par rapport à ça.

**M. Lacombe** : Bien, ça se pourrait.

**Mme Gentilcore** : Intéressant, je vais rester à l'écoute. Il me reste combien de temps, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Poulet)** : Il reste 33 secondes.

**Mme Gentilcore** : Ah! bon. Peut-être, si vous avez un petit quelque chose à nous dire sur les jeunes dans la rue, parce qu'on a vu que la face de l'itinérance a changé, de plus en plus de femmes, mais de plus en plus de jeunes aussi. Est-ce que vous reconnaissez que l'itinérance chez les jeunes est un enjeu bien spécifique qui nécessite aussi des solutions spécifiques et qu'on doit sortir cet enjeu-là de l'enjeu global de l'itinérance pour avoir des solutions adaptées?

**M. Lacombe** : Bien, je pense que, dans... bien, il y a tout un spectre de réponses, là, c'est-à-dire il y a un enjeu, l'itinérance, puis évidemment on ne peut pas traiter tous les gens qui vivent dans l'itinérance de la même façon, donc je dirais oui.

**Mme Gentilcore** : Merci.

**La Présidente (Mme Poulet)** : Merci, M. le ministre.

Alors, on poursuit les échanges avec la députée de Bourassa-Sauvé.

**Mme Cadet** : Merci, Mme la Présidente.

M. le ministre, tantôt, je vous demandais, pour votre adjoint parlementaire, si vous trouviez ça acceptable de ne pas en avoir un. Vous avez dit, vous ne trouvez pas ça inacceptable. Donc, pour vous, vous trouvez que le dossier de la jeunesse, il n'est pas assez important pour qu'il y ait un... pour que vous ayez un adjoint parlementaire.

**M. Lacombe** : Bien, ce n'est pas ce que j'ai dit, là. Là, je comprends que vous aimeriez peut-être que je dise ça, mais ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que je ne trouve pas que c'est inacceptable, d'autant plus que, souvent, les groupes, c'est moi qu'ils souhaitent rencontrer parce que je suis le ministre, puis je le... je comprends, là.

**Mme Cadet** : Mais il y a quand même 86 députés dans la banquette gouvernementale. Donc, selon vous, c'est impossible qu'on puisse trouver quelqu'un pour vous seconder dans votre travail.

**M. Lacombe** : Ce n'est pas ce que j'ai dit. Ce n'est pas ce que j'ai dit. Je pense que c'est possible de trouver quelqu'un, tout à fait. Ce que... Votre réponse... Votre question, elle était précise, puis j'ai répondu : Je ne pense pas que c'est inacceptable qu'il n'y en ait pas, actuellement. C'est tout ce que j'ai dit.

**Mme Cadet** : O.K. Bien, je vous dirais qu'il y a certains groupes qui sont un peu déçus de ne pas avoir... Puis je comprends, tout le monde veut vous voir, effectivement, et il se doit, mais...

**M. Lacombe** : ...la première fois depuis longtemps qu'il y a un ministre qui est responsable du Secrétariat à la jeunesse.

**Mme Cadet** : Oui, bien, je répondrais qu'habituellement c'est le premier ministre qui est responsable, là.

**M. Lacombe** : ...gros agenda, je pense que vous le savez. Donc, je pense, c'est une bonne nouvelle qu'un ministre ait cette responsabilité-là.

**Mme Cadet** : Ce n'est pas tout le monde qui est d'accord.

Moi aussi... du côté de la rémunération des stages. Donc, l'année passée, je vous avais questionné là-dessus, vous nous aviez dit, donc, comme vous venez de le faire, que vous êtes, évidemment, donc, en faveur, que vous appuyez les étudiants, qu'ils méritent d'être payés. C'est ce que votre collègue la ministre de l'Enseignement supérieur disait. Tantôt, vous disiez : Bien non, ils ne sont pas appauvris. Mais, bourses Perspective, vous avez vu, il y a une lettre ouverte qui est sortie, récemment, où est-ce que bien des parlementaires, des jeunes, des gens qui sont dans le milieu disent : Bien, justement, donc, la fin des bourses Perspective appauvrit les jeunes, il faudrait mettre ça dans la rémunération des stages. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette solution-là?

**M. Lacombe :** Bien, encore une fois, parce que j'ai répondu à une autre collègue là-dessus tantôt, je pense qu'il ne faut pas non plus mélanger les choses, c'est-à-dire il y a plusieurs outils dans notre coffre à outils qui nous permettent de faire des choses différentes. Les bourses Perspective avaient un but bien précis, c'était d'aiguiller, donc d'attirer des étudiants dans des domaines d'emploi où on a un besoin criant — puis j'étais ministre de la Famille quand ça a été mis en place — donc, par exemple, en éducation à l'enfance. Maintenant, il faut aussi voir est-ce que ces bourses-là fonctionnent, est-ce que c'est probant.

**Mme Cadet :** Mais ma question, ce n'est pas de dire qu'il faudrait rétablir le programme par... des bourses Perspective, ma question est de savoir... Ça, c'est de l'argent qui allait directement dans les poches des jeunes. Est-ce que c'est possible que ces sommes-là soient réallouées encore une fois pour le bénéfice des jeunes?

On a parlé de la thématique du coût de la vie. Plusieurs nous disent... en fait, il y a unanimité, là, dans le milieu, là. Donc, la lettre ouverte, c'était de dire : Nous sommes tous en accord avec la solution qui s'impose, c'est la rémunération des stages, de transférer ces sommes-là vers la rémunération des stages. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette solution-là? Vous disiez, tantôt, que vous... c'est le terrain que vous écoutiez, que vous ne venez pas avec vos propres priorités. En voilà une, solution, qui arrive directement du terrain.

**M. Lacombe :** Oui, bien, bien essayé, là, mais ce que je vous dirais, c'est : Sur le principe, on est en accord. D'ailleurs, nous, on a affirmé notre intention de le faire, puis ce n'était pas arrivé dans le passé. Donc, vous faites partie, par exemple, d'un groupe, d'une formation politique qui ne l'a pas fait. Nous, de notre côté, on a décidé de le faire. Je pense que c'était une bonne chose. Maintenant, il y a un contexte financier qui ne nous permet pas d'aller de l'avant pour le moment, ma collègue l'a dit. Donc, c'est elle qui est responsable des mesures qui touchent les étudiants. Je lui fais totalement confiance pour qu'elle prenne les meilleures décisions.

**Mme Cadet :** M. le ministre, vous êtes en poste depuis 2022. Est-ce que vous trouvez que depuis 2022 la jeunesse se porte mieux au Québec?

**M. Lacombe :** Bien, je dirais que la jeunesse, elle fait face à beaucoup de défis, évidemment, qui ne sont pas entre les mains du gouvernement exclusivement. C'est-à-dire, nos jeunes ont... univers... nos jeunes évoluent dans un univers qui change très rapidement, qui va beaucoup plus vite qu'avant, dans un contexte qui est difficile aussi, où il y a beaucoup d'anxiété, on en parlait aussi tantôt. Donc, je pense qu'ils ont beaucoup de défis, nos jeunes.

• (16 h 10) •

**Mme Cadet :** Les budgets... on a vu, là, donc, vous avez vu les réactions, tout comme moi, de différents groupes qui sont des partenaires du SAJ, qui nous disent : Ah! nous, on n'a pas été... on n'a pas l'impression que la jeunesse était à l'avant-plan dans ce budget-là. Il y a même eu, donc, un article du *Devoir*, donc, qui le mentionnait, là, une certaine iniquité générationnelle. Les groupes nous disent : Bien, les besoins des jeunes, manifestement, ils explosent. Ce que vous dites : Bon, les défis sont différents. D'aucuns pourraient dire qu'en fait... que ces besoins-là, ils explosent, qu'ils s'en vont en augmentation. Et visiblement les budgets alloués à ces défis-là, par exemple en santé mentale... vous avez donné trois priorités, tantôt, éducation, santé mentale, notamment, coût de la vie, bien, les budgets ne vont pas de pair avec l'explosion de ces budgets-là... de ces besoins-là. Donc, ça, par exemple, pour des organismes, bien... qui sont auprès des jeunes, bien, ça implique une réduction des services, des coupures de postes. Est-ce que vous faites ce plaidoyer-là auprès de vos collègues pour dire : Bien, nous, donc, on a nos organismes qui sont partenaires du SAJ... Mais tantôt, là, vous répondiez : Bien, la coupure, elle ne vient pas de nous. Mais l'objectif, ce n'est pas de se lancer la balle. L'objectif, pour vous, comme ministre de la Jeunesse, responsable de la Jeunesse — et non délégué à la Jeunesse — bien, c'est de dire : Bien, moi, je suis responsable du développement et de l'épanouissement de ces jeunes-là, donc, assurez-vous que les budgets suivent dans vos budgets... dans vos budgets respectifs à vous, chers collègues. Est-ce que vous le faites, ce plaidoyer-là?

**M. Lacombe :** Bien, c'est le travail qu'on fait au quotidien, puis le Secrétariat à la jeunesse le fait à temps plein. De mon côté, comme ministre, la façon dont ça fonctionne, là, c'est que tous les dossiers qui passent au Conseil des ministres sont étudiés en comités ministériels. Avant, on a une tribune où on peut poser nos questions, où on peut intervenir. Évidemment, ça se fait entre collègues, dans mon cas au Comité ministériel services aux citoyens. Ensuite, la semaine suivante, c'est porté au Conseil des ministres. Donc, oui, j'ai un rôle à jouer, puis, ce rôle-là, je le joue. Maintenant...

**Mme Cadet :** ...dans les bourses Perspective, vous dites juste : Moi, je suis d'accord, mais je suis solidaire de la décision. Quand, Aire ouverte, il y a des défis de mise en oeuvre qui nous sont rapportés, vous dites juste : Bon, bien, ça, ce n'est pas dans ma cour. Donc, comment...

**M. Lacombe :** Bien, ça, c'est votre analyse, ce n'est pas la mienne, là, c'est votre analyse, mais je soumets que vous n'êtes pas dans la pièce quand ça se passe. Mais après je pense que ce qui est important, c'est de prendre un pas de recul. Puis on peut regarder chacune des décisions à la pièce puis se désoler de la... ou se réjouir de la décision qui est prise, mais l'important, c'est de regarder le portrait global, est-ce qu'on investit plus ou est-ce qu'on investit moins? Par exemple, pour sortir les gens de la pauvreté, on investit plus. Donc, je pense que c'est une bonne nouvelle, même si, évidemment, il n'y a rien de parfait.

**Mme Cadet :** Conseils d'administration des sociétés d'État, donc, évidemment, donc, nous, on fait toujours une demande de renseignements généraux et particuliers. Ce qu'on comprend, donc, dans certains organismes, il y a une certaine baisse. On le sait, là, depuis 2016, c'est obligatoire pour chaque conseil d'administration d'avoir un administrateur de 35 ans et moins. Donc, il y en a, cette année, donc, à peu près un, deux, trois, quatre, cinq qu'on dénombre qui n'ont pas de jeune sur leur conseil d'administration, qui sont assujettis à cette loi-là. Qu'est-ce qui s'est passé?

**M. Lacombe :** Bien, quand vous dites qu'il y a une baisse, je ne sais pas si vous pouvez préciser.

**Mme Cadet :** Du nombre total, donc, le nombre d'organismes, là, qui détenaient au moins un jeune sur leur conseil d'administration, là, de société d'État, puis le nombre de cette année, au 31 mars 2024... au 31 mars 2025.

**M. Lacombe :** Bien, moi, ce n'est pas les données que j'ai, là. Au total, 40 des 45 sociétés d'État, donc 89 % sont... ont au moins un membre de 35 ans ou moins au moment de leur nomination; c'était 40 sur 46, l'année dernière. Donc là, on est... il n'y a pas de baisse, là.

**Mme Cadet :** O.K. Donc, on a un chiffre différent, mais ça reste que, dans tous les cas... de toute façon, 40 sur 45, ça donne à peu près le chiffre que j'ai ici. Moi, je vous dis : Il y en a cinq qu'il n'y en a pas.

**M. Lacombe :** Bien, c'est une obligation, hein, ça fait que... puis ça dépend. Ah! puis, tu sais, honnêtement, sur ce sujet-là, pour moi, ce n'est pas très litigieux, dans... Puis je ne me sens pas sur la défensive parce que, même si, par exemple, vous m'arriviez avec une baisse, trois sociétés d'État, ça dépend du moment où vous avez pris la photo, là, parce qu'il y a un délai entre...

**Mme Cadet :** Là, c'est au 31 mars, c'est au moment que vous, vous nous transmettez la...

**M. Lacombe :** Oui, mais il y a un moment, effectivement... mais il y a un moment, évidemment, entre le moment où la personne quitte et au moment où la nouvelle personne est nommée, où il y a une vacance. Mais habituellement le poste, il est toujours comblé, là, c'est une obligation, c'est dans la loi.

**Mme Cadet :** Gouvernance de LOJIQ, dans le budget, moi, j'étais curieuse, j'ai vu que c'était mentionné qu'«au cours des prochains mois, le gouvernement transformera la gouvernance de l'offre de services en matière de mobilité internationale des jeunes en intégrant les activités de LOJIQ au sein du MRIF». Est-ce que vous connaissez les raisons qui motivent cette réorganisation structurelle? Avez-vous été mis au courant? Parce que vous êtes partenaires, là, de LOJIQ, le SAJ.

**M. Lacombe :** Oui, bien sûr, j'ai été mis... bien, en fait, on a plus qu'été mis au courant, là, évidemment, on a des discussions. Mais donc c'est une opération qui est en cours, là, que je ne peux peut-être pas commenter autant que vous voudriez parce que tout ça n'est pas abouti, les décisions n'ont pas toutes été prises, mais effectivement il y a déjà un commencement qui est public, comme vous avez vu dans le budget.

**Mme Cadet :** Le MRIF, en ce moment, ce n'est pas un ministère de prestation de services. Est-ce qu'il va être en mesure d'interagir avec le public? Qu'est-ce qui va se passer? Ça va être quoi, les mécanismes de transition qui vont être prévus pour s'assurer, donc, de la prestation de services auprès du public?

**M. Lacombe :** Bien, c'est en discussion, actuellement, comme je disais, mais je n'ai pas de... je n'ai pas de doute, là, quand on décide de faire quelque chose, on le fait... évidemment, on s'arrange pour que ce soit bien fait.

**Mme Cadet :** O.K. Puis les conseils d'administration, on le sait, là, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, c'est un organisme bigouvernemental qui est implanté en France et au Québec, qui est là depuis 1968. Donc, est-ce que ce changement de gouvernance là va affecter le conseil d'administration de l'OFQJ?

**M. Lacombe :** Bien, je pense qu'on doit tous s'attendre à des grands changements, là. Ça, c'est tout ce que je veux dire sur le dossier en général. Mais je ne commenterai pas des éléments précis parce que, comme je vous l'ai mentionné, hormis ce qui est déjà publié dans le budget, il reste beaucoup de décisions à prendre sur tous les détails entourant tout ça.

**Mme Cadet :** Je reviens sur le Réseau des carrefours jeunesse-emploi. Il vient de faire une nouvelle démonstration de force pour mobiliser des milliers de jeunes grâce à la consultation #mavoixcompte. Comment, vous, comme ministre de la Jeunesse, vous allez être à l'écoute de ces recommandations-là?

**M. Lacombe :** Bien, on est toujours à l'écoute, c'est-à-dire, je vous parlais tantôt de la... du renouvellement du Plan d'action jeunesse, on a parcouru le Québec, on a entendu des milliers de jeunes ou d'organismes jeunesse, donc ça fait partie de notre travail d'être à l'écoute, vous-même, vous le notiez tantôt. Je dis : On a nos priorités, comme ministre ou comme député, mais il faut aussi écouter les priorités qui viennent du terrain, donc on est à l'écoute.

Maintenant, est-ce qu'on est toujours d'accord? Évidemment, la réponse, c'est non. Est-ce qu'on fait toujours tout ce que les organismes voudraient qu'on fasse? Non plus. Mais l'idée, c'est de faire le maximum, d'avoir des compromis, d'atteindre un équilibre pour qu'à la fin les jeunes aient le meilleur service possible.

**Mme Cadet :** O.K. Le 13 juin... le 13 avril, plutôt, 13 avril 2025, l'Observatoire des communautés noires du Québec, en collaboration avec la firme Léger, a publié le premier portrait des jeunes des communautés noires du Québec. Il est entre autres mentionné que pas moins de 66 % des jeunes Noirs disent avoir été victimes de traitement injuste dans leurs interactions avec les services publics, que ce soit en santé, éducation ou en justice. En comparaison, ce taux chute à 19 % dans le groupe contrôle. Est-ce que vous avez pris connaissance de cette étude? Je sais que le Secrétariat à la jeunesse, donc, est un... également, donc, un partenaire de l'Observatoire des communautés noires et du Sommet socio-économique pour le développement des jeunes des communautés noires.

**M. Lacombe :** Bien, bien honnêtement, non, ce n'est pas quelque chose dont j'ai pris connaissance, mais je trouve que c'est préoccupant comme données. Donc, bon, vous m'en donnez un aperçu, mais je vais voir avec l'équipe ce qu'on a comme informations là-dessus, parce qu'évidemment... bien, en tout cas, c'est une évidence, là, il ne faut pas que ça arrive.

**Mme Cadet :** Est-ce que, comme ministre, vous les rencontreriez comme groupe pour qu'ils puissent vous exposer les résultats de cette étude Léger?

**M. Lacombe :** Bien, bien sûr, bien sûr, avec plaisir.

**Mme Cadet :** Parfait. Merci.

Je continue, donc, comme... au niveau, donc, des partenaires du SAJ, dans le PAJ, le Secrétariat à la jeunesse ne possède pas de définition du terme «partenaires». Donc, nous, on avait fait une demande d'accès à l'information là-dessus, puis on voit que les partenaires, bien, ce sont, donc, les organismes qui sont inscrits au PAJ 2021-2024, qui ont une entente financière pluriannuelle avec le SAJ ou qui participent à la coordination d'une mesure inscrite au PAJ. Il n'y a pas de document, il n'y a pas de guide, il n'y a pas de directive qui précise les critères demandés pour être reconnu comme partenaire. Et on le voit bien, quand on regarde, donc, la majorité, donc, des subventions et le montant, donc, des subventions accordées, donc, qui sont supérieures à 50 000 \$, il semble être accordé, donc, aux organismes qui sont dits partenaires. Donc, quels sont les critères, M. le ministre, pour être considéré comme partenaire du Secrétariat à la jeunesse?

**M. Lacombe :** Bien, il faut... Bien, ça dépend. Si vous parlez de ce qui existe actuellement, de ce... Je comprends, là... Bien, en fait, je ne comprends pas vraiment l'idée derrière la question. C'est-à-dire nous, on travaille avec les gens, évidemment, qui sont financés par le Secrétariat à la jeunesse. Puis, au-delà de la stricte définition, je ne sais pas si ça amène à une autre question après, mais, en tout cas, nous, on est ouverts à travailler avec... avec, j'allais dire, tous les partenaires.

**Mme Cadet :** En fait, les gens trouvent qu'il y a certains flous, ici, donc, de définition. Donc là, on se demande : Est-ce que c'est à votre discrétion de choisir qui est partenaire, qui n'est pas partenaire? Pourquoi il n'y a pas de guide ou de directive qui l'indique?

**M. Lacombe :** Bien, à notre discrétion, je dirais... à notre discrétion, c'est un peu... ça semblerait péjoratif, si je disais ça, comme si on se gardait le droit d'exclure des gens, mais ce n'est pas... ce n'est pas du tout ça, l'objectif. Même que je vous dirais...

**Mme Cadet :** O.K. Alors, quel est-il?

**M. Lacombe :** ...la réflexion qu'on a, c'est d'être beaucoup plus inclusifs puis de justement pouvoir aller vers les groupes, par exemple, qui ne sont pas actuellement financés par le Secrétariat à la jeunesse, mais dont on a besoin de l'expertise parce qu'ils travaillent au quotidien avec les jeunes sur le terrain. Donc, je dirais qu'on a un «nous» très inclusif quand on parle de jeunesse, au secrétariat, c'est vraiment l'orientation que j'ai donnée à l'équipe.

**Mme Cadet :** O.K., d'accord. Je reviens aux services publics d'emploi qui sont inadaptés aux jeunes. Je vous avouerais que, moi aussi, donc, le chiffre de 30 millions, c'est celui que j'avais. Puis je vous l'ai dit, c'est un peu votre responsabilité de vous assurer que les... vous ne lanciez pas la balle à d'autres groupes. Vous, qu'est-ce que vous pensez du fait qu'il y ait des jeunes qui soient exclus des services publics d'emploi, des jeunes qui, justement, ont des parcours différenciés, qui sont marginalisés puis qui n'ont pas cette occasion-là de pouvoir bénéficier de ces services?

**M. Lacombe :** Bien, d'abord, je veux... je veux juste dire : Je ne lance pas la balle à qui que ce soit, là, c'est-à-dire, tantôt, on m'a posé une question très précise, on m'a dit : Le Secrétariat à la jeunesse... là, je n'ai pas le verbatim, mais, a coupé. Je fais juste rétablir les choses. Maintenant, c'est vrai qu'il y a eu... c'est vrai...

**La Présidente (Mme Poulet) :** Merci. Alors, merci beaucoup pour ces échanges. On va poursuivre avec la députée de Châteauguay.

• (16 h 20) •

**Mme Gendron :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre. J'aimerais saluer toute votre équipe qui est avec nous aujourd'hui. Donc, très heureuse de vous voir. En fait, c'est un sujet que je trouve extrêmement intéressant, donc je suis très heureuse d'avoir la chance de vous poser des questions au sujet des crédits à la Jeunesse aujourd'hui.

Donc, un peu... ma collègue de Bourassa-Sauvé a parlé, là, a survolé un petit peu le Plan d'action jeunesse. J'aimerais m'y pencher davantage avec quelques questions.

Tout d'abord, là, j'ai eu la chance de regarder tout ça, le site Internet, de la manière que c'est placé aussi, le Plan d'action jeunesse 2021-2024. J'aimerais aussi souligner d'entrée de jeu, là, ce qui est écrit, c'est que le plan d'action «est le reflet d'un vaste exercice de consultation dans plusieurs régions du Québec et de travaux d'analyse réalisés à l'automne 2019». Donc, je comprends qu'on réeffectue, en ce moment, ce grand travail là pour s'assurer que le Plan d'action jeunesse soit à la hauteur des attentes et des demandes du milieu. Donc, je voulais juste confirmer que c'était une démarche qui a été faite également en 2019 et qu'on refait encore une fois.

Aussi, c'est spécifié qu'une année de transition entre le plan 2021-2024 à celui de 2025-2030 a été déployée. Les ententes ont donc été renouvelées pour une année seulement, donc, vous l'avez rapidement nommé un peu plus tôt dans les questions qui vous ont été posées. J'aimerais simplement que vous m'expliquiez, là, cette année-là tampon, là, donc, oui, en effet, on a réinjecté, là, les programmes et les montants à cet effet-là.

Et puis aussi vous avez fait une annonce, M. le ministre, en décembre 2024, en lien avec le volet de soutien à la mission pour les organismes jeunesse. Donc, j'aimerais que vous m'en parliez davantage, de cette belle annonce là que vous avez faite en décembre.

**M. Lacombe :** Bien, sur la consultation, c'est vrai, je n'ai pas... j'aurais pu déposer les chiffres au fur et à mesure des réponses, quand même, mais, sur les consultations, on a été assez inclusifs, dans le sens où on a voulu consulter les jeunes de tout le Québec. Donc, on s'est promenés... bon, parfois, il y avait certaines régions qui étaient, par souci d'efficacité, regroupées, mais au total, c'est une centaine de mémoires qu'on a reçus, 645 questionnaires en ligne qui ont été remplis. Je le disais, on s'est attardés aux 17 régions du Québec, donc, en tout et partout, c'est quelque chose comme 3 000 personnes qui ont été consultées dans le cadre de la consultation. Donc, je pense qu'à la fin... il n'y a jamais rien de parfait, mais qu'on arrive avec quelque chose qui est intéressant en termes de représentativité.

Et l'annonce dont vous faites partie... dont vous parlez, bien, c'est l'annonce dont on parlait tantôt avec ma collègue... notre collègue de Bourassa-Sauvé, bon, pour laquelle on est allés rapidement parce qu'on ne voulait pas retarder le processus. Donc, à la mi-décembre... C'est de ça dont vous parlez, oui?

**Mme Gendron :** Oui, exactement. J'aimerais que vous m'en parliez davantage.

**M. Lacombe :** Bien, on a annoncé, à ce moment-là, le... et j'ai de la difficulté encore avec l'acronyme, donc je me le suis noté sur le côté de ma page, mais c'est le PAOOJQ, donc le Programme d'appui aux organismes oeuvrant auprès des jeunes du Québec, et donc le PAOOJQ, et il y a deux volets, donc, et ça, ça a été super bien accueilli, quand même, je pense que c'est important de le souligner. Donc, il y a un volet pour l'appui au projet, mais il y a un projet... il y a aussi un volet pour l'appui à la mission, et ça, ça a vraiment fait un effet parce que les gens attendaient ça. Ils étaient très, très heureux, donc on était bien contents.

**Mme Gendron :** Donc, je comprends bien que ça a répondu vraiment à des attentes des groupes, là, de financer au projet, un soutien...

**M. Lacombe :** À la mission.

**Mme Gendron :** ...à la mission, pardon.

**M. Lacombe :** À la mission, surtout, oui.

**Mme Gendron :** ...au lieu qu'au projet.

**M. Lacombe :** Oui.

**Mme Gendron :** O.K., je comprends.

**M. Lacombe :** Oui, oui, à la mission, parce que, souvent... puis c'est beaucoup dans la... On fait partie du même groupe parlementaire, c'est... et on fait donc partie d'un groupe parlementaire qui veut couper dans la bureaucratie le plus possible, qui veut réduire les délais, améliorer la prestation de services. Donc, quand on subventionne un organisme à la mission, quand on le finance à la mission, bien, nécessairement, on est beaucoup moins dans la reddition de comptes. Maintenant, il y en a toujours. On parlait du fragile équilibre, tantôt, là, notamment sur le nombre d'années, par exemple, où on finance, mais on fait notre... on fait de notre mieux.

**Mme Gendron :** Puis par souci, justement, auprès de la jeunesse, j'aimerais que vous me confirmiez, là, puis que vous m'expliquiez un peu, le Plan d'action jeunesse, c'est vraiment 2021-2024. Là, il y a une période tampon entre les deux, puis on reprend le nouveau PAJ, donc, 2025-2030. Pouvez-vous me dire, là, cette période-là... En fait, là, il y a des mesures qui ont été mises en place, justement, pour s'assurer que le financement continue pour certains projets. Pouvez-vous simplement me dire davantage, là, pour cette période-là, entre les deux plans d'action jeunesse?

**M. Lacombe :** Bien, oui, donc, on a parlé, tantôt, du financement de certains projets, ou tout ça, mais globalement le plan d'action, il est financé sur les cinq ans, donc, la somme, c'est 63 millions de dollars par année. Puis, au dernier budget, on est allés chercher 53,2 sur les cinq années budgétaires pour être capables de... pour être capables de compléter le montage global. Et je me suis perdu dans mon idée, mais donc le prochain plan d'action sur cinq ans va... va toujours avoir les... va toujours avoir sept axes que vous connaissez : culture, santé... Ça, est-ce qu'on l'avait dit publiquement?

**Une voix :** ...

**Mme Gendron :** ...intéressant que vous le nommiez.

**M. Lacombe :** Bien, c'est ça. Bien, en tout cas, les gens qui connaissent le... ce qu'on fait en jeunesse ne seront pas surpris, mais je pense qu'on n'avait pas confirmé officiellement, là, mais c'est : culture, santé, emploi, citoyenneté, éducation, entrepreneuriat et environnement, donc... Puis, comme je disais tantôt, je ne veux pas trop m'éterniser là-dessus, là, puis faire des palmarès, mais ça a été quand même... en fait, je vais le mettre au présent parce que ce n'est pas terminé, mais c'est quand même un équilibre qui est difficile à trouver, sur lequel il faut travailler, parce qu'il y a des sujets sur lesquels on a beaucoup été interpellés. Il y a des sujets sur lesquels on l'a été beaucoup moins que j'aurais pensé, que le secrétariat aurait pensé, l'environnement, par exemple, c'en est un, la culture, c'en est un autre.

Donc, évidemment, on essaie d'arriver avec les meilleurs équilibres. On ne peut pas non plus tasser des sujets simplement parce qu'ils n'ont pas été évoqués de façon assez importante pendant les consultations. Sinon, par exemple, ça voudrait dire en faire beaucoup moins pour nos mesures en environnement, puis ce n'est pas ce qu'on souhaite, même chose pour la culture, donc on travaille sur l'équilibre.

**Mme Gendron :** À la lumière des consultations que vous avez effectuées à travers le Québec, vous l'avez nommé, là, en chiffres, un peu plus tôt, donc, vous avez dit 100 mémoires, plus de 600 questionnaires, également, posés. Vous avez reçu, j'imagine, des demandes. Est-ce qu'on peut avoir certaines informations privilégiées en lien avec le plan jeunesse qui vient ou c'est... Tu sais, je le sais que, sûrement, certains points ont été envoyés en lien avec le financement à la mission. Donc, j'imagine, vous avez dit que c'était une demande du milieu, donc, vous avez répondu dès décembre à cette demande-là. Est-ce qu'il y a d'autres points comme ça que vous avez répondu, là, à des enjeux, là, sur le terrain, ce que vous avez entendu puis que vous savez que vous avez bien répondu à ces enjeux-là, comme par exemple ce que vous avez annoncé en décembre?

**M. Lacombe :** Bien, pour les chiffres, par exemple, sur les projets, voilà, sur les projets qu'on a reçus, on en a reçu, je le disais tantôt, 519 à la suite de l'appel à projets que j'ai lancé à la mi-décembre dernier, donc, malgré le fait que ça a été court comme délai, il y a eu vraiment une réponse qui a été assez importante, donc, pour les deux volets, l'aide à la mission et l'aide pour les projets. Donc, évidemment, tout ça est imposant, puis ça représente des sommes qui sont importantes. Donc, c'est là-dessus qu'on est vraiment en train de travailler. Puis je pense vraiment... je ne me répéterai pas, là, mais, en réponse à votre question, je pense vraiment qu'à la fin on va arriver avec le meilleur équilibre pour répondre aux préoccupations qu'on a entendues sur le terrain puis amener aussi certaines priorités gouvernementales qu'on a moins entendues, comme la culture, comme l'environnement, par exemple, parce que c'est important d'en faire aussi dans ces domaines-là.

**Mme Gendron :** Bien, en fait, tu sais, je constate que le Secrétariat à la jeunesse est très transversal. On y touche dans plusieurs secteurs, entre autres la commission sur les jeunes et les écrans, dont je fais partie, puis les thèmes abordés. Puis, tu sais, je lisais un petit peu, là... le plan d'action actuel, bon, met en lumière certains points aussi. Vous avez nommé aussi à ma collègue, tantôt, de Terrebonne des éléments aussi, je trouve ça très intéressant, ce que vous dites, en fait, que ça touche l'environnement, l'éducation, santé, emploi, entrepreneuriat, citoyenneté et culture. Pour les 30 secondes qui restent, avez-vous un mot de la fin, M. le ministre?

**La Présidente (Mme Poulet) :** Il n'y a plus de 30 secondes. Alors, le temps est alloué... est terminé. Alors, merci beaucoup.

### Adoption des crédits

Alors, le temps alloué à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Culture et Communications étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 3, intitulé Jeunesse, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Des voix :** Sur division.

**La Présidente (Mme Poulet) :** Alors, c'est sur division.

Alors, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 17 h 15, où elle entreprendra l'étude du volet... Pardon, j'ai oublié une petite section. Merci, Mme la secrétaire. J'ai été rappelée à l'ordre.

#### **Documents déposés**

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Alors, voilà, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 17 h 15, où elle entreprendra l'étude du volet Aînés des crédits budgétaires du portefeuille Santé et Services sociaux.

*(Fin de la séance à 16 h 30)*